

Initiales de la présidente

Initiales du secrétaire



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Cap-Soleil et Saint-Pierre

N° de la  
résolution  
ou annotation

### PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES ÉCOLE DU CAP-SOLEIL ET SAINT-PIERRE

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le  
27 novembre 2018 à 19 h, au local 212 de la bâtisse Saint-Pierre**

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

TREMBLAY, Manon	Directrice
GAGNÉ, Caroline	Directrice adjointe
VÉZINA, Caroline	Représentante des parents, présidente, représentante au comité de parents et commissaire-parent
BELLEMARE, David	Représentant des parents, vice-président et substitut au comité de parents
BONNEAU, Sophie	Représentante des parents
FISCHER, Leigh-Anne	Représentante des parents
BOUCHARD, Marie-Ève	Représentante des parents
FORTIN, Audrey	Représentante des parents
MORAIS, Marie-Andrée	Représentante des parents
BUSSIÈRES, Valérie	Représentante des enseignants
TREMBLAY, Amélie	Représentante des enseignants
OUELLETTE, Stéphanie	Représentante des enseignants
ST-ARNAUD GABOURY, Geneviève	Représentante des enseignants
LACHANCE, Nicole	Représentante du personnel de soutien
PELLETIER, Alexa	Représentante des professionnels
PÉPIN, Marcel	Représentant de la communauté et secrétaire

#### ÉTAIENT ABSENTS

SIMARD, Geneviève	Représentante du service de garde
BÉLANGER, Donald	Représentant de la communauté

#### 1. Vérification du quorum

Mme Caroline Vézina accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. David Bellemare, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.

#### ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum

Initiales de la présidente



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Cap-Soleil et Saint-Pierre

Initiales du secrétaire

2. Adoption de l'ordre du jour\*
3. Adoption du procès-verbal du 16 octobre 2018\*
4. Adoption des règles de régie interne 2018-2019\*
5. Résolution sur le projet de la piste d'hébertisme dans la cour d'école\*
6. Adoption des prévisions budgétaires de l'école
7. Résolution sur les mesures ministérielles reçues\*
8. Droit de parole au public
9. Information sur la démarche d'élaboration du projet éducatif
10. Approbation de l'horaire continu pour la fête de Noël du 21 décembre
11. Information sur les campagnes de financement :
  - a. Résolution pour la demande de permis de loterie
  - b. Présentation de la collection de vêtements
12. Information sur les inscriptions et les places limitées de nos équipes sportives
13. Droit de parole au public
14. La vie à l'école
15. Information sur les dernières réunions du conseil des commissaires et du comité de parents
16. Levée de l'assemblée

CÉ 18-19-76

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 3. Adoption des procès-verbaux du 16 octobre 2018

Mme Alexa Pelletier demande de corriger, au point 18, le mot « aidants » (2e paragraphe) pour y lire : « EHDAA ».

Mme Caroline Vézina demande d'enlever le point 9 « Droit de parole au public », qui est une copie du point 8.

Il est proposé par Mme Sophie Bonneau, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 16 octobre 2018 soit adopté avec les modifications demandées.

CÉ 18-19-77

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 4. Adoption des règles de régie interne 2018-2019\*

M. Marcel Pépin demande de corriger le dernier point de la définition pour y lire « Quorum : la majorité des membres votants, dont la moitié des parents ».

Il est proposé par Mme Marie-Andrée Morais, et résolu :

QUE les règles de régie interne 2018-2019 soient adoptées avec la modification demandée.

CÉ 18-19-78

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 5. Résolution sur le projet de la piste d'hébertisme dans la cour d'école\*

La résolution 18-19-73, votée par courriel le 8 novembre 2018 par les membres du CÉ, est déposée.

Les résultats du vote : 13 pour, 1 abstention, 0 contre.

CÉ 18-19-73

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**

Initiales de la présidente

Initiales du secrétaire



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Cap-Soleil et Saint-Pierre

Une demande de subvention a été présentée à la Caisse Desjardins. Cette dernière s'est montrée très enthousiaste. Un suivi sera fait aux membres du CÉ à la rencontre du 29 janvier 2019.

D'autres demandes seront faites en février ou en mars.

### 6. Adoption des prévisions budgétaires de l'école

Mme Manon Tremblay dépose les prévisions budgétaires de l'école et en explique les grandes lignes. Mme Tremblay répond ensuite aux questions des membres.

Mme Tremblay souligne la bonne collaboration de tous les intervenants. Elle ne subit aucune pression de la Direction générale pour rembourser rapidement la dette de l'école.

Lors de la présentation, l'accent est mis sur les dépenses.

Au service de garde, nous avons 39 éducateurs en poste sur 43. Nous avons 10 éducateurs à l'essai ou en attente d'entrevue.

La pénurie de main-d'œuvre rend difficiles les retours d'appels. Tout le monde fait des efforts pour la gestion des appels et cette collaboration apporte des résultats positifs.

Pour l'achat de matériel, l'école ne fait pas de concession sur la qualité, même au détriment, parfois, de la quantité.

Il est proposé par Mme Alexa Pelletier, et résolu :

QUE les prévisions budgétaires 2018-2019 soient adoptées telles que présentées.

CÉ 18-19-79

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 7. Résolution sur les mesures ministérielles reçues\*

La résolution sur le Soutien ministériel à la persévérance est déposée et présentée par Mme Manon Tremblay. Mme Tremblay répond aux questions des membres.

Il est proposé par M. David Bellemare, et résolu :

QUE les mesures ministérielles soient adoptées telles que présentées.

CÉ 18-19-74

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 8. Droit de parole au public

Aucun public présent.

Initiales de la présidente

Initiales du secrétaire



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Cap-Soleil et Saint-Pierre

### 9. Informations sur la démarche d'élaboration du projet éducatif

La première étape a été amorcée. Un questionnaire en ligne est offert aux parents et au personnel. Les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année sont consultés et, optionnellement, les 3<sup>e</sup> année. Les élèves de 6<sup>e</sup> année sont exclus du sondage.

Le sondage est en cours; la prochaine étape sera d'analyser les résultats. Le comité se réunira lundi prochain pour cette analyse.

Mme Caroline Vézina précise que ce travail se fait en même temps par la plupart des écoles. La Commission scolaire collabore pour fournir toutes les informations requises. La Direction générale désire inclure tout le monde dans le processus.

### 10. Approbation de l'horaire continu pour la fête de Noël du 21 décembre

Le 21 décembre, pour la fête de Noël, plusieurs activités auront lieu dans les classes, dont un bingo de Noël. Pour cette journée spéciale, les récréations seront prolongées.

Au service de garde, un film sera présenté dans le gymnase et il y aura une collation spéciale.

Il est proposé par Mme Caroline Vézina, et résolu :

QUE l'horaire continu pour la fête de Noël du 21 décembre soit approuvé tel que présenté.

CÉ 18-19-80

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

### 11. Information sur les campagnes de financement

#### 1. Résolution pour la demande de permis de loterie.

Mme Manon Tremblay dépose une résolution pour la campagne de financement sous la forme de tirages au profit du programme Santé globale. Mme Tremblay répond aux questions des membres.

Les billets du tirage, au coût de 20 \$, seront distribués le 20 décembre 2018 et le tirage aura lieu le 21 janvier 2019.

Il est proposé par Mme Stéphanie Ouellette, et résolu :

QUE le conseil d'établissement mandate Mme Manon Tremblay, directrice de l'école, à faire les démarches nécessaires à la campagne de financement telles que précisées dans la résolution déposée.

CÉ 18-19-75

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### 2. Présentation de la collection de vêtements

Il a été présenté aux membres la collection de vêtements qui seront mis en vente dans une boutique en ligne externe à l'école : casquettes, chandails,

Initiales de la présidente

Initiales du secrétaire



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Cap-Soleil et Saint-Pierre

tuques, etc. Il y aura 10 % des profits qui reviendront à l'école. L'inscription aux équipes sportives donnera droit à un chandail pour les membres des équipes.

### 3. Autres questions

Deux suggestions sont apportées pour des campagnes de financement futures : la vente de fromages Bergeron et de soupes en pots. Ces suggestions sont notées.

## 12. Information sur les inscriptions et les places limitées de nos équipes

Mme Manon Tremblay présente la situation concernant les inscriptions aux activités sportives.

L'école a une très belle offre d'activités sportives. Devant le nombre élevé d'inscriptions et le nombre limité de plateaux et d'entraîneurs, l'école a dû faire une sélection parmi les élèves. Le principe du premier arrivé, premier servi est discriminatoire et pénalise les élèves dont les parents travaillent en soirée, par exemple.

Aux enfants non choisis, il a été offert de choisir d'autres sports. Certains élèves seront intégrés aux équipes plus tard.

Une période de questions et de discussions s'ensuit.

## 13. Droit de parole au public

Aucun public présent

## 14. La vie à l'école

Les représentantes des enseignants présentent à l'assemblée les principaux projets en cours, notamment :

- a. Au préscolaire, les élèves ont assisté cette semaine à la pièce *Espièglerie*, du Théâtre des Gros becs. Programme Coup de pouce pour le langage, vocabulaire, etc.
- b. Au 1<sup>er</sup> cycle, ce sera la semaine de la lecture dans deux semaines, beaucoup d'activités liées à la lecture. Le vendredi, les parents sont invités à venir faire la lecture en classe. Sans oublier le défi de lecture : *La lecture, c'est du sport!*
- c. Au 2<sup>e</sup> cycle, la science en 4<sup>e</sup> année, avec les phasmes. Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année participent au programme *Nager pour survivre*, géré par des stagiaires. Pour cette activité, l'école sera jumelée à l'école des Loutres.
- d. Au 3<sup>e</sup> cycle, chaque classe aura un iPad. Des robots sont aussi achetés. Les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année iront au Salon du livre. Cour Saint-Pierre : nous avons la permission d'utiliser les terrains de tennis pour du hockey bottine.

Initiales de la présidente



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Cap-Soleil et Saint-Pierre

Initiales du secrétaire

Comité vert, seul comité étudiant, composé de neuf élèves et trois enseignants; trois projets :

1. Récupérations de piles usagées,
2. Réduction de déchets dans les boîtes à lunch,
3. Marché de Noël le 12 décembre – récupération.

Une classe de 6<sup>e</sup> année demande la permission, par l'intermédiaire de Mme St-Arnaud Gaboury, de demander 5 \$ aux parents pour un échange de cadeaux, au réveillon de Noël. La demande est jugée non recevable par le CÉ parce que les procédures habituelles pour ce type de demande n'ont pas été respectées.

- e. Au secteur professionnel, activité Coup de pouce, réinvestissement dans le langage avec des orthopédagogues; cela permet de mieux connaître les enfants.
- f. Pentathlon des neiges, au Lac-Beauport :

Il est proposé par Mme Valérie Bussières, et résolu :

QU'un professeur d'éducation physique accompagne les élèves lors de leur participation au Pentathlon des neiges. Le transport des élèves sera assuré par les parents.

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

- g. Au service de garde, l'ambiance est bonne et conviviale, bonne énergie. Le service est apprécié des parents.
- h. Circulation autour de l'école : encore des stationnements en double. Les plans de circulation ont été distribués et la réception a été bonne.

### **15. Informations sur les dernières réunions du conseil des commissaires et du comité de parents**

Notre représentante au comité de parents, Mme Caroline Vézina, veut faire la présentation du comité vert et de l'échange de patins lors de la prochaine rencontre du comité de parents.

Conseil des commissaires du 6 novembre, Mme Caroline Vézina présente les principaux points :

- Assermentation de deux nouveaux commissaires;
- Le budget est un gros défi (le recours est de 4,5 millions);
- Cours de sexualité, les directives sont en préparation;
- Deux demandes d'agrandissement des écoles secondaires des Sentiers et La Seigneurie (1200 places supplémentaires);

Comité de parents du 24 octobre :

- Les premiers paiements pour le recours collectif sont en avril et mai;

CÉ 18-19-81

Initiales de la présidente

Initiales du secrétaire



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Cap-Soleil et Saint-Pierre

- La liste du matériel scolaire est épluchée dans toutes les écoles. Il reste des zones grises;
- Présentation du guichet unique au secondaire;
- Création du comité Santé bien-être pour les familles défavorisées. L'objectif est de donner des boîtes à outils aux écoles (bottes, tuques, etc.).

### 16. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Amélie Tremblay, et résolu :

QUE la séance soit levée à 21 h 29.

CÉ 18-19-82

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Signature de la présidente

\_\_\_\_\_  
Signature du secrétaire